

PROCES-VERBAL

De l'assemblée annuelle de la section broyarde de la fédération fribourgeoise des retraités du jeudi 07 avril 2016 à 10h00 au centre sportif de Cousset

Ordre du jour :

1. **Ouverture de l'assemblée**
 - 1.1 Désignation des scrutateurs
2. **Procès-verbal de l'assemblée générale 2015 à Domdidier**

Le PV, ne sera pas lu, il sera à disposition sur le site www.ffrb.ch ou sous la rubrique NEWS ou envoyé sur demande préalable

 - 2.1 Approbation
3. **Comptes 2015**
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 3.3 Mise en discussion
 - 3.4 Approbation
4. **Budget 2016**
 - 4.1 Présentation
 - 4.2 Approbation
5. **Rapport du président**
6. **Message de M. Jacques Morel, président cantonal**
 - 6.1 Message de M. Michel Pillonel, président suisse
 - 6.2 Message du représentant de la Commune de Montagny
7. **Animations 2016 selon calendrier général**
8. **Divers**

Fin de l'assemblée générale et place à la conférence

Conférence du Docteur vétérinaire Thierry Francey au Tierspital de Berne
Questions

Apéritif et repas

N.B. Toute proposition doit être en main du président 5 jours avant l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

Le président Albert Cotting ouvre l'assemblée il est 09h40. Il souhaite à tous une cordiale bienvenue à Cousset pour notre 23^{ième} assemblée générale à laquelle participent 300 personnes.

Il salue en particulier

Monsieur Michel Pillonel, président suisse

Madame Chantal Genetelli, conseillère communale de la commune de Montagny

Monsieur Jacques Morel président de la fédération cantonale

Monsieur Thierry Francey conférencier du jour

Mesdames et Messieurs les invités
Messieurs les membres de la presse
Les membres et amis de la fédération des retraités de la section Broye.

Le président désigne les scrutateurs soit :
Messieurs : André Chuard, Claude Joye, Gilbert Grand

12 personnes se sont excusées.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 16.04.2015 à Domdidier

Le PV n'est pas lu, il est toutefois approuvé à l'unanimité.

3. Comptes 2015

M. Gustave Vésey, notre caissier, présente les comptes de l'exercice 2015 qui se soldent par un excédent de recettes de **Fr. 4'037.65**

La fortune au 01.01.2016 est de **Fr. 64'132.95**

Merci à Gustave pour ses explications et son travail.

Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Fernand Demierre en est le porte-parole.

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Les soussignés se sont réunis le vendredi 22 janvier 2016 au domicile de Monsieur Fernand Demierre, avec le caissier pour examiner les comptes de l'exercice 2015, qui ont été bouclés au 31 décembre 2015.

Nous avons constaté que toutes les écritures comptables correspondent aux pièces justificatives qui nous ont été présentées, que les reports au bilan et comptes de résultats concordent exactement avec la comptabilité.

Nous remercions les membres du comité pour tout le travail accompli et félicitons le caissier pour la parfaite tenue de ses comptes. Nous demandons à l'assemblée d'accepter ces derniers et d'en donner décharge aux organes responsables.

Les vérificateurs

Fernand Demierre

Michel Chardonnens

Après lecture du rapport des vérificateurs, les comptes sont approuvés à l'unanimité et avec applaudissement.

Décharge est donnée au caissier et aux organes responsables

4. Budget 2016

RECAPITULATION

PRODUITS	Fr.	25'900.00
CHARGES	Fr.	29'900.00

On constate un déficit prévu de	Fr.	4'000.00
		=====

Pas de question, pas de remarque ni d'opposition
Le budget 2016 est accepté à l'unanimité

Des vifs remerciements sont adressés à notre caissier pour son excellent travail effectué tout au long de l'année.

5. Rapport du président Albert Cotting

Depuis la dernière AG qui a eu lieu à Domdidier le jeudi 16 avril 2015, le programme des activités de la section a rencontré un vif succès. A chaque rencontre, nous avons enregistré une forte participation des membres. Le comité vous dit tout simplement merci.

Durant ce dernier exercice, nous avons enregistré 62 admissions et 49 sorties : 10 pour raisons de santé et entrée en EMS, 11 radiations pour non-paiement des cotisations et 18 membres nous ont quittés pour un avenir meilleur. Aussi, en mémoire de ces amis disparus, je vous prie de respecter une minute de silence. (Sans vous lever). Merci !

A ce jour, l'effectif de notre section est de 749 membres.

En janvier 2012, a eu lieu la première cession des cours informatiques organisés, en partenariat, avec l'école professionnelle de Payerne. Cette collaboration avec l'école professionnelle perdure.

La session 2016 a débuté le 12 février et se terminera le 20 mai 2016. 29 membres se sont inscrits cette année. Au vu du succès, nous pourrions certainement remettre sur pieds une cession en 2017. La majorité des participants apprécie cette formation et surtout la relation intergénérationnelle. Avec ces nouvelles connaissances, nos séniors communiquent mieux par Internet. Toutefois, le nombre de membres qui nous ont transmis leur adresse e-mail n'est pas encore suffisant pour supprimer ou diminuer les envois postaux.

En mars 2015, notre section a mis en activité son nouveau site Internet. A ce jour, notre site a été consulté plus de 1700 fois.

Durant l'année 2015, le bureau s'est réuni à 7 reprises et le comité élargi à 2 reprises. Ce nombre de séances a été nécessaire afin de planifier le programme annuel et de mettre en place l'ensemble des manifestations qui vous ont été présentées.

Je profite de cette tribune, pour remercier tous les membres pour leurs nombreuses participations aux diverses manifestations que nous avons organisées et plus particulièrement à nos 2 lotos qui sont une source importante de revenu. Ces derniers nous permettent de diminuer votre participation financière à presque toutes les manifestations.

Je ne voudrais pas terminer cette rétrospective sans remercier, très sincèrement, mes collègues du bureau et du comité pour leur participation très active à nos séances et pour tout ce qu'ils apportent à notre section. Il me plaît également de relever la bonne collaboration avec les organes supérieurs qu'ils soient cantonaux ou fédéral.

6. Message de Monsieur Jacques Morel président cantonal

Il nous dit tout d'abord merci de lui permettre d'être parmi nous aujourd'hui. Ils nous apportent les salutations de nos organes supérieurs.

Nous avons longtemps rêvé que nous obtiendrions un jour le demi-tarif CFF pour les jeunes et les séniors. On a sous-estimé la complexité de cette démarche, il est exclu de penser obtenir un demi-tarif et ceci malgré toutes les tentatives faites pour atteindre notre but.

Le journal Horizon sera nouveau dans sa forme, ceci pour apporter un plus. Les sections devront collaborer activement à son apport.

La FFR compte 7'000 membres, dont pour la Broye le 10% de ce total.

L'Assemblée des Délégués aura lieu le 09.06.2016 en Veveyse.

Il nous souhaite une belle journée.

6.1 Message de M. Michel Pillonel président suisse

C'est avec plaisir que Monsieur Pillonel a accepté l'invitation de participer à notre assemblée et nous adresse les salutations de la Fédération Suisse des retraités.

Même si l'AVS est encore dans une situation saine, elle s'appuie sur une fortune de plus de 37 milliards de francs, il est indéniable que des mesures soient prises pour assurer les rentes du futur. En 2014, l'AVS a enregistré pour la première fois depuis 10 ans, un dépassement des primes payées par rapport à celle encaissées. En 2015, elle boucle avec un déficit de 559 millions de francs.

Le paquet de réformes proposé par le Conseil fédéral est une base de discussion valable, car il aborde les questions lancinantes de la prévoyance vieillesse dans leur totalité.

La suppression du taux plancher de l'Euro par la BNS et l'introduction d'un intérêt négatif sur les placements a fait couler beaucoup d'encre et ces décisions placent les caisses de pensions dans une situation très difficile. Si, ces intérêts négatifs devaient perdurer, les caisses de pensions seraient placées devant une situation inextricable à brève échéance.

Les prestations complémentaires ont été introduites en 1966. Elles devaient garantir le minimum existentiel des rentiers AVS. Aujourd'hui 43% des rentiers AI doivent avoir recours aux prestations complémentaires, c'est donc que notre système d'assurance sociale en cas d'invalidité est déficient. C'est un signe d'alarme et c'est aussi le signe que les rentes AVS AI doivent être augmentées.

Concernant le paiement des rentes AVS AI à domicile. Dès le 31 décembre 2016, les facteurs n'apporteront plus les rentes AVS AI au domicile des retraités, PostFinance invite les personnes concernées à ouvrir un compte afin de recevoir leur argent par virement. Pour cela, ils devront payer 5 francs par mois de frais de gestion. Il s'agit d'une nouvelle entorse au service public.

Ce tour d'horizon montre l'importance de la participation des aînés dans les grands thèmes qui occupent et préoccupent notre société. Les enjeux du vieillissement et les approches de santé publique en font bien sûr partie. Dans ces domaines les organisations de retraités se doivent de prendre une part active à leur développement. Si, ce n'est pas le cas et que nous nous abstenons de donner notre avis, ils le feront sans nous. Ce serait dommage et nous manquerions là une chance qui aura des répercussions sur les générations futures. Nous comptons sur vous pour soutenir notre action, car ensemble nous sommes forts et nous voulons le faire savoir.

Monsieur Pillonel nous remercie de l'avoir écouté et nous souhaite encore une belle journée.

6.2 Message du représentant de la commune de Montagny Madame Chantal Genetelli, conseillère communale

Au nom des citoyens et citoyennes de la commune de Montagny, Madame Genetelli nous souhaite la bienvenue et elle est persuadée que nous passerons un agréable moment dans cette commune. Elle nous invite à découvrir l'histoire, la géographie, l'actualité en visitant le site de Montagny.

Madame Genetelli compare sa commune avec notre association, chacun à sa manière cultive l'art de vivre à la Broyarde :

L'amitié : à l'heure de l'apéro avec ses bistrots plein de copains d'antan et d'aujourd'hui.

Le partage : installée au cœur de la Broye gourmande, entre bénichon et brisolée en y goûte autant les saveurs culinaires que le plaisir de se retrouver.

L'engagement : les liens sociaux se tissent encore au gré des nombreuses soirées musicales, théâtrales, sportives et ludiques offertes par nos sociétés locales fortes des engagements de leurs membres. Ces valeurs communes à nos citoyens et à vos membres sont les piliers de l'avenir de notre commune, de notre avenir.

Notons encore qu'il y a 23 ans a eu lieu dans le village de Cousset l'assemblée constitutive de la Fédération Fribourgeoise des Retraités section Broye.

Le conseil communal est heureux d'avoir pu participer à votre manifestation en mettant gracieusement à votre disposition les locaux et la mise en place de cette journée par notre personnel communal et je vous remercie de m'avoir invitée.

Notre président remercie Madame Genetelli pour son chaleureux message.

7. Animations 2016

Vendredi 29 avril, loto à Ménières

Jeudi 19 mai, Journée à Tours

Jeudi 16 juin, course annuelle en Alsace (première date)

Jeudi 23 juin, course annuelle en Alsace (deuxième date)

Lundi 15 août loto à Dompierre

Jeudi 25 août course pédestre, au Refuge de l'Escarbille

Vendredi 16 septembre, conférence de M. Philippe Ligron à St-Aubin

Toutes ces manifestations feront l'objet d'une invitation avec bulletin d'inscription en temps opportun.

8. Divers

Il n'y a pas de question, ni remarques, notre président veut encore remercier tous ceux qui ont œuvré au bon déroulement de cette AG, les employés communaux pour la mise en place de la salle ainsi que les intervenants et tous les membres de la FFRB. Merci à la presse qui s'intéresse toujours à nos délibérations.

Message de notre vice-président, Bernard Noble à notre président Albert Cotting.

On ne pourrait terminer cette AG des Retraités de la Broye sans remercier très chaleureusement notre président Albert Cotting.

C'est un homme qui a le tact, les compétences et le dynamisme pour mener à bien les comités, les contacts divers et qui a toujours de bonnes propositions à nous donner.

Merci Albert.

Et je vous demande de l'applaudir pour le remercier.

Merci de votre attention.

Plus personne ne demande la parole, notre président peut clore cette assemblée et remercier encore

- les intervenants du jour
- la commune de Cousset pour la mise à disposition des locaux et la mise en place de cette journée par le personnel communal
- les membres pour votre nombreuse participation
- la presse de s'intéresser à nos délibérations

Il présente Monsieur Thierry Francey, vétérinaire au Tierspital et qui est l'orateur de ce jour.

Conférence de Monsieur Thierry Francey

Monsieur Francey est très heureux d'être à Cousset et de nous parler de son métier de vétérinaire lui qui petit enfant souhaitait soigner les girafes.

Pour devenir vétérinaire il faut compter 5 ans d'étude après le bac, c'est long, mais on peut encore ajouter des années d'étude pour se perfectionner et aller plus loin dans la recherche.

A Berne, il y a 3 cliniques : pour les chevaux, les petits animaux et les ruminants.

M Francey nous parle de la clinique pour les petits animaux qui est son lieu de travail.
11 vétérinaires internes et 38 aides vétérinaires sont employés dans cette clinique.

6'000 cas d'hospitalisation de chiens et de chats sont enregistrés par année, des cas quelques fois complexes et difficiles, 6'000 sont admis en soins intensifs.

L'animal est au centre, on fait de la recherche, on utilise les données pour poursuivre la recherche.

Nous disposons d'un scanner et d'un IRM, les examens se font sous narcose, chacun tient compte du bien-être de l'animal et fait tout ce qui est raisonnable.

Il nous propose encore une anecdote qui nous fait sourire mais qui aurait pu mal tourner. Quand un chien se prend pour un collectionneur de pièces de monnaie ! Plusieurs pièces ont été découvertes dans son estomac. Il a fallu ressortir les pièces une à une à l'aide d'une sonde. Tout s'est bien terminé pour ce chien, à peine soulagé de son poids de monnaie il a repris une vie normale.

Nous arrivons au terme de cette conférence, notre président remercie encore Monsieur Francey et nous propose de nous rendre dans le hall d'entrée pour l'apéritif puis nous passerons à table pour le repas de midi.

Prez-vers-Noréaz, avril 2016

La secrétaire

Pierrette Odiet